

## "TOUS POUR UN... CENTRE DE SANTE"

Vous avez été nombreuses et nombreux à dire que vous ne voulez pas être les oubliés du territoire et à demander que Brioude fasse partie des lieux d'implantation d'un centre de santé.

Près de 2500 d'entre vous ont signé la pétition lancée par le comité de vigilance, preuve que notre initiative répondait à un réel besoin.

Nous avons pu mesurer lors de nos échanges les difficultés que vous rencontrez pour obtenir un rendez-vous rapide chez un médecin généraliste ou pour trouver un médecin traitant sans oublier le parcours du combattant que constitue la recherche d'une consultation chez un spécialiste.

Nous profitons de cette "feuille de chou" pour remercier les pharmaciennes et pharmaciens, les boulangères et boulangers et autres commerces ainsi que les gérants de supermarchés qui ont accepté que nous puissions vous proposer de signer la pétition dans leurs officines et magasins.

MERCI !

## TOUS POUR UN CENTRE DE SANTÉ, UN CENTRE DE SANTÉ POUR TOUS À BRIOUDE !

## "UN POUR...?"

Le président de la Communauté de Communes Brioude Sud-Auvergne, qu'une délégation du comité de vigilance a rencontré récemment, a affirmé que le Conseil Départemental n'autoriserait que la création d'un seul centre de santé par PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural).

En conséquence, le comité syndical du PETR du pays de Lafayette qui regroupe les présidents des 3 communautés de communes (Auzon communauté, Brioude Sud-Auvergne et Rives du Haut-Allier) et des délégués de chacune de ces collectivités a choisi Saugues comme lieu d'implantation du centre de santé.

Nous ne nions pas que la commune de Saugues risque d'être confrontée à brève échéance à un manque total de médecins généralistes et il est logique qu'elle soit avantagée.

**Mais nous pensons que Brioude doit aussi compter parmi les zones à prioriser.**

Une ligne budgétaire a été votée à l'unanimité en 2022 par les délégués de la communauté de communes Brioude Sud-Auvergne pour salarier 2 médecins et une secrétaire mais cela n'a jusqu'à présent pas permis de faire venir de nouveaux praticiens.

Nous pensons que si le Conseil Départemental reprenait la main en décidant de créer un centre de santé à Brioude, ça renforcerait l'attractivité de la proposition.

Rien n'empêche de mettre en place plusieurs centres de santé sur un même PETR.

Il faut partir des besoins réels et ajuster la réponse en conséquence.

Or comme la pétition l'a clairement mis en évidence, la population du brivadois a besoin d'un centre de santé et elle le demande.

Nous avons demandé à rencontrer la Présidente du Conseil Départemental afin de faire valoir notre point de vue et lui remettre les pétitions.

Nous avons demandé parallèlement à revoir le député de la circonscription qui nous avait affirmé partager l'idée que les communes de Saugues et Brioude devaient toutes deux bénéficier d'un centre de santé.

## JAMAIS 2 SANS 3!

Christelle Gilbert, conseillère départementale chargée de la santé, a indiqué à la presse locale que le Groupement d'Intérêt Public (GIP) "Ma Région ma santé" a acté l'installation de 2 centres de santé en Haute-Loire. Elle a précisé que le Conseil Départemental a décidé d'implanter le premier à Landos et le second à Saugues.

Interrogée sur la mise en place d'un autre centre, la conseillère a botté en touche en répondant que le comité de pilotage n'a pas encore travaillé sur le sujet car il n'y a pas de décision du GIP santé.

Il est pourtant de notoriété publique que la collectivité territoriale envisage d'ores et déjà de créer un 3ème centre sur le Département.

La représentante du Département présente aux assises de la santé organisées fin octobre dernier par le comité de vigilance avait annoncé clairement cet objectif.

**La question reste de savoir où il sera installé.**

## SOEUR ANNE NE VOIS-TU RIEN VENIR?

Après que l'autorisation d'une IRM à l'hôpital public de Brioude ait été accordée par l'Agence Régionale de Santé, il était envisagé d'implanter l'appareil fin 2023.

Puis on nous a annoncé que la transaction de vente de l'ancien foyer restaurant où devait être installé l'équipement tardait à être conclue et la date de mise en fonctionnement a été reportée en 2024.

Puis on a découvert que le bâtiment comportait de l'amiante. Ce qui nécessite des travaux et a abouti à la décision de reporter la mise en fonctionnement en 2025.

Finalement la direction de l'hôpital a opté pour une autre solution et décidé d'implanter l'appareil d'imagerie dans une salle du service radiologie.

On nous explique aujourd'hui que l'IRM ne sera sans doute pas opérationnelle avant 2026.

Nous suivrons avec une attention renforcée ce dossier et nous vous informerons de ses avancées.

**Accorder une autorisation d'IRM c'est bien mais elle**



## Point de vue:

### TAXE LAPIN OU TAXE POISSON ?

Le premier ministre a annoncé qu'à partir de 2025 les patients ayant omis de prévenir un médecin qu'ils ne pourront pas honorer le rendez-vous devront payer cinq euros au praticien.

C'est ce qu'il appelle "la taxe lapin".

#### Ne cherche-t-il à brouiller les pistes et à noyer le poisson?

Croyez-vous vraiment que le fait de ne pas se rendre à un rendez-vous planifié constitue aujourd'hui le problème principal?

Ne vaudrait-il pas mieux réfléchir à comment augmenter le nombre de médecins afin de ne plus s'entendre dire au téléphone : "nous ne prenons plus de nouveaux patients " ou "le docteur ne peut pas vous recevoir avant une quinzaine de jours"

Ne vaudrait-il pas mieux prendre à bras le corps la question du renforcement du nombre d'étudiants en médecine et de l'accroissement des bâtiments et salles de cours dans les campus universitaires?

### GLOSSAIRE OU COMMENT S'Y RETROUVER DANS LE MAQUIS DES SIGLES:

**Un centre de santé** c'est une structure mise en place par une collectivité territoriale (communauté de communes, conseil départemental, conseil régional) qui comprend des médecins salariés ainsi qu'une secrétaire médicale pour les décharger des tâches administratives. Il en existe plusieurs dans le Puy de Dôme, 15 en Occitanie, 16 en Centre Val de Loire.

**Une maison de santé** c'est une structure créée à l'initiative de médecins libéraux qui font le choix de se regrouper autour d'un projet santé commun. D'autres professionnels de santé (kinés, infirmières libérales) peuvent s'y associer. Il existe une maison de santé à Langeac et une autre à Lempdes sur Allagnon. Il n'y a pas de projet de ce type à Brioude.

**Un cabinet médical** est une structure qui peut regrouper plusieurs médecins libéraux dans le même bâtiment sans qu'ils aient forcément élaboré en commun un projet santé. C'est ce cas de figure qui prévaut à Brioude.

**Une maison médicale de garde (MMG)** est un lieu où des patients ont la possibilité de consulter un médecin en dehors des périodes d'ouverture des cabinets médicaux. Des médecins libéraux y assurent les consultations par rotation sur la base du volontariat.

**Sur Brioude, la MMG est située dans l'enceinte de l'hôpital public** (accès par l'impasse du docteur Cour)

**Elle est ouverte le samedi de 12H00 à 20H00 et le dimanche de 8H00 à 20H00**

**(il faut contacter au préalable le 04 71 04 33 33 ou le 15)**

### BULLETIN D'ADHÉSION AU COMITÉ DE VIGILANCE DE L'HÔPITAL PUBLIC DE BRIOUDE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....  
Mail : .....  
A renvoyer à l'adresse du comité :  
mairie de brioude 2 place Lafayette 43100 Brioude  
ou à déposer dans une enveloppe à l'accueil de la mairie de  
Brioude (montant de la cotisation : 5€)